

« **Dieu veut** établir dans le monde la dévotion à mon Cœur Immaculé. »  
(Notre-dame, le 13 juillet 1917)

**Samedi prochain, 4 juin 2022 : 1<sup>er</sup> samedi du mois**

Méditation proposée :	4 <sup>e</sup> mystère douloureux : Le portement de croix <a href="#">Version internet, cliquez ICI</a> <a href="#">Version PDF, cliquez ICI</a> Autres méditations, <a href="#">cliquer ICI</a> .
Offrir ce 1 <sup>er</sup> samedi pour réparer :	<b>les offenses de ceux qui cherchent publiquement à inculquer dans le cœur des enfants l'indifférence, le mépris ou la haine à l'égard de Notre-Dame</b>

### Lettre de liaison n° 137 (1<sup>er</sup> juin 2022)

Chers amis,

Après l'interruption causée par l'annonce de la consécration de la Russie du 25 mars dernier, nous allons reprendre la structure habituelle de la lettre en deux parties : une 1<sup>re</sup> partie sur le message de Fatima et une 2<sup>e</sup> partie sur le secret de Fatima ou un point de l'actualité concernant Fatima.

#### 1<sup>re</sup> partie : Le message de Fatima

Nous allons donc poursuivre l'analyse du message de Fatima commencée dans les lettres n° 123 à 131.<sup>1</sup> Nous étions parvenus à l'analyse de la prière enseignée par l'Ange au cours de l'automne 1916, prière qui commence ainsi : « *Très Sainte Trinité, Père, Fils et Saint-Esprit, je Vous adore profondément et je Vous offre le très précieux Corps, Sang, Âme et Divinité de Jésus-Christ, présent dans tous les tabernacles de la terre, en réparation des outrages, sacrilèges et indifférences par lesquels Il est Lui-même offensé.* »

Cette prière se poursuit et se termine de la façon suivante : « *Par les mérites infinis de son très Saint Cœur et du Cœur Immaculé de Marie, je vous demande la conversion des pauvres pécheurs.* »

Il y a dans cette dernière phrase un remarquable résumé du message de Fatima. Le but est clairement exprimé : obtenir la conversion des pécheurs. L'Ange avait déjà abordé la question dans ses précédentes apparitions : dans la première, il avait fait réciter aux petits voyants une prière contenant cette phrase : « *Je vous demande pardon pour tous ceux qui ne croient, n'adorent, n'espèrent pas et ne vous aiment pas* ». Dans la seconde, il leur avait demandé : « *De tout ce que vous pourrez, offrez à Dieu un sacrifice en acte de réparation pour les péchés par lesquels Il est offensé, et de supplication pour la conversion des pécheurs.* »

Cette insistance de l'Ange sur la prière pour les pécheurs montre l'importance de ce point. C'est vraiment la raison de la venue de Notre-Dame à Fatima et l'Ange vient préparer les petits voyants à bien recevoir le message qu'elle leur délivrera l'année suivante. Aussi, aborde-t-il ce thème à chacune de ses apparitions.

Lucie dira plus tard au père Thomas McGlynn, un dominicain américain qui voulait sculpter une statue de Notre-Dame de Fatima : « *La conversion des pécheurs et le retour des âmes à Dieu, cette idée a été répétée dans toutes les apparitions ; c'est pourquoi je considère que c'est l'essentiel du message.* » Si nous ne devons retenir qu'une chose du message de Fatima, ce serait ce point : prier et faire tout ce que nous pouvons pour obtenir la conversion des pécheurs.

L'Ange ne fait pas que donner le but, il donne également le moyen d'obtenir cette conversion : l'offrande des mérites des cœurs de Jésus et Marie. Une fois encore, l'Ange unit les deux cœurs, comme dans la première

<sup>1</sup> Les paroles de l'Ange ont été analysées dans diverses lettres : les lettres n° 123 et 124, celles de la 1<sup>re</sup> apparition ; lettres n° 125, 126 et 127, celles de la 2<sup>e</sup> ; lettres n° 129, 130 et 131, celles de la 3<sup>e</sup> (voir [liste des lettres de liaison](#)).

apparition au cours de laquelle il avait dit : « *Les Cœurs de Jésus et de Marie sont attentifs à la voix de vos supplications.* » Mais cette fois, il parle très explicitement du "Cœur Immaculé de Marie". La Sainte Vierge, l'année suivante, précisera ce point en révélant par deux fois, les 13 juin et 13 juillet 1917 : « *Dieu veut établir dans le monde la dévotion à mon Cœur Immaculé.* »

L'Ange indique ainsi un troisième moyen pour obtenir la conversion des pécheurs. Le premier est la prière, moyen qu'il avait donné dans sa première apparition, et pour cela avait appris une prière aux petits voyants. Au cours de sa deuxième apparition, il leur avait révélé un deuxième moyen : l'offrande des sacrifices de la vie quotidienne. Dans sa troisième apparition, il leur indique un troisième moyen : l'offrande des mérites obtenus par Jésus et Marie eux-mêmes. L'Ange va même préciser comment procéder. Il commence par faire réciter aux petits voyants : « *Je vous offre le très précieux Corps, Sang, Âme et Divinité de Jésus-Christ, présent dans tous les tabernacles de la terre* », le saint sacrifice de la messe étant ici-bas le moyen le plus puissant pour obtenir les grâces divines. Puis, il leur donnera la communion.

Cette prière de l'Ange est donc un véritable prélude à ce que révélera la Sainte Vierge l'année suivante. Elle a été critiquée par certains auteurs, notamment par le père Édouard Dhanis s. j. Ce dernier affirma qu'elle était « *peu exacte* » et qu'il était « *difficile de lui accorder l'origine céleste que Lucie lui attribue* », et il conclut en disant :

On n'ose pas écarter absolument l'hypothèse d'un récit dû pour une grande part à l'imagination et on se sent porté à ne pas prendre position. (...)

Les apparitions de l'Ange et la communion miraculeuse qu'il aurait distribué aux petits voyants restent incertaines.

En d'autres termes, pour le père Dhanis, Lucie a sinon menti, tout au moins affabulé en rapportant cette apparition de l'Ange dans ses 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mémoires.

Et, hélas, c'est la position officiellement adoptée par le Saint-Siège, car ces affirmations du père Dhanis n'ont jamais été démenties. Mieux : le père Dhanis a toujours été considéré par le Vatican comme l'unique et véritable expert des apparitions de Fatima. On en trouve une confirmation dans le dossier diffusé par le Vatican le 26 juin 2000, car dans le *Commentaire théologique* signé par le cardinal Ratzinger, le seul et unique expert mentionné est le « *théologien flamand E. Dhanis, éminent connaisseur de cette question* ». Le *Commentaire théologique* n'hésite d'ailleurs pas à suivre les avis du père Dhanis sur Fatima et affirme à propos du secret : « *La conclusion du "secret" rappelle des images que Sœur Lucie peut avoir vues dans des livres de piété et dont le contenu provient d'anciennes intuitions de foi.* », phrase qui insinue clairement que sœur Lucie a inventé le secret, au moins en partie.

Pour en revenir à la prière de l'Ange, les réalités que nous pouvons offrir au cours du saint Sacrifice de la messe sont bien celles présentes sous les saintes espèces, à savoir le Corps, le Sang, l'Âme et la Divinité de Jésus. Car par la transsubstantiation, le Christ est entièrement présent dans l'hostie, sa personne divine et sa personne humaine. En nous unissant au prêtre, il nous est donc possible d'offrir ce qui est présent sur l'autel, à savoir le Corps, le Sang, l'Âme et la Divinité de Jésus-Christ.

En réalité, cette prière est on ne peut plus traditionnelle au point qu'il serait plus logique de dire qu'elle a été copiée plutôt que « *peu exacte* ». Car on trouve des expressions identiques dans la tradition, notamment chez sainte Gertrude et saint Jean Eudes. Voici par exemple comment priait sainte Gertrude :

Au jour solennel de l'Épiphanie, à l'exemple des trois rois, cette sainte âme offrit à Dieu :

- en guise de myrrhe le corps du Christ avec toutes ses souffrances et toute sa passion, grâce à laquelle elle voulait effacer pour la gloire de Dieu, les péchés de tous, depuis Adam jusqu'au dernier des hommes ;
- en guise d'encens l'âme du Christ, pleine de dévotion avec tous les actes de sa vie spirituelle, pour suppléer aux négligences de tout l'univers ;
- en guise d'or la très parfaite divinité du Christ, avec les délices dont elle jouit, pour suppléer aux déficiences de toutes les créatures.

Le Seigneur lui apparut alors présentant cette offrande comme des étrennes de prix à la toujours adorable Trinité.

Il y a une véritable similitude entre cette prière et celle de l'Ange, autant sur ce qui est offert (le Corps et le Sang étant réunis en un seul mot chez sainte Gertrude) que sur les buts de cette offrande : effacer les péchés de tous, suppléer aux négligences de l'univers et aux déficiences de toutes les créatures.

Voici également une prière enseignée par Dieu Lui-même à sainte Catherine de Sienne et qui ressemble aussi beaucoup à celle de l'Ange :

Ô Trinité éternelle ! Je dépose sur tous les autels du monde où l'on célébrera la messe à cette heure, et

où on la célébrera nuit et jour jusqu'à la fin des temps, et principalement sur les autels où j'assiste personnellement à l'adorable sacrifice, je dépose l'univers entier. Je le présente à votre inépuisable miséricorde, afin que, par les mérites infinis de l'immolation de Notre-Seigneur Jésus-Christ, les pécheurs de cet univers sur lesquels tombera jusqu'à la fin du monde le sang divin, reçoivent par la vertu de ce précieux sang, des grâces puissantes de conversion et de persévérance.

Dieu nous demande donc d'offrir toutes les messes pour obtenir miséricorde pour les pécheurs, à cause des mérites du précieux Sang de son Fils. N'est-ce pas exactement ce que propose la prière de l'Ange ?

La prière de l'Ange est également complète, car elle comporte les éléments essentiels de toute prière :

- l'adoration : « *Très Sainte Trinité, Père, Fils et Saint-Esprit, je vous adore profondément* »,
- l'offrande : « *Je vous offre le très précieux Corps, Sang, Âme et Divinité de Jésus-Christ* »,
- le repentir : « *en réparation des outrages, sacrilèges et indifférences par lesquels Il est offensé* »,
- la demande : « *Je vous demande la conversion des pauvres pécheurs* ».

Cette prière est donc en tous points conforme à la tradition et à l'enseignement de l'Église ou des saints. Loin d'être « peu exacte », elle est au contraire d'une telle perfection qu'elle est, à l'évidence, d'inspiration divine. Aussi, nous croyons fermement que sœur Lucie ne l'a pas inventée et que ces paroles ont bien été prononcées par l'Ange de la Paix à Fatima au cours de l'automne 1916. Voilà pourquoi il est important de bien connaître cette prière et de la réciter souvent, notamment avant et après chacune de nos communions. Car ici-bas, il n'y a pas d'action plus charitable (travailler à la conversion des pécheurs) ni de moyen plus efficace pour l'obtenir (l'intercession de Jésus et Marie).

## 2<sup>e</sup> partie : À propos de la consécration du 25 mars dernier

Avant de reprendre l'analyse du secret de Fatima, il convient de revenir une dernière fois sur la consécration du 25 mars dernier. En effet, dans les diverses communications du Vatican annonçant l'événement, un point étonne : c'est la mention d'une lettre datée du 8 novembre 1989 attribuée à sœur Lucie. Le sujet a déjà été traité dans la [lettre de liaison n° 130](#) du 5 février 2022. À l'époque, nous ne savions pas qu'on en reparlerait six semaines plus tard. Il n'est toutefois pas inutile de revenir dessus, pour l'analyser avec l'éclairage des déclarations vaticanes.

Certains diront que c'est du pinaillage, que le Ciel ne s'attache pas à ce genre de détails, etc. Critique classique : un fait qui dérange, au lieu d'y répondre, on l'élimine, on dit qu'il n'existe pas. Il n'est pourtant pas inutile de revenir sur ce point pour deux raisons : d'une part, il est triste de voir de bons catholiques ajouter foi à cette histoire ; mais surtout, elle est révélatrice de la façon dont le Saint-Siège traite la question des apparitions de Fatima.

### Les communiqués du Vatican

Le 15 mars dernier, en fin d'après-midi, le bureau de presse de Vatican fit savoir que le pape consacrerait la Russie et l'Ukraine le 25 mars suivant. Le communiqué de Vatican News<sup>2</sup> se terminait ainsi :

L'archevêque de l'époque, Mgr Tarcisio Bertone, secrétaire de la congrégation pour la Doctrine de la Foi, a rappelé que sœur Lucie, dans une lettre de 1989, avait personnellement confirmé que cet acte de consécration solennel et universel correspondait à ce que voulait la Vierge : « *Oui, cela a été fait, écrivait la voyante, comme l'avait demandé la Vierge, le 25 mars 1984* ».

Ce texte est tiré de l'introduction de Mgr Bertone dans le dossier sur le troisième secret de Fatima diffusé le 26 juin 2000 :

Sœur Lucie confirma personnellement que cet acte solennel et universel de consécration correspondait à ce que voulait Notre-Dame (« *Sim, está feita, tal como Nossa Senhora a pediu, desde o dia 25 de Março de 1984* » : « *Oui, cela a été fait, comme Notre-Dame l'avait demandé, le 25 mars 1984* » : lettre du 8 novembre 1989)

Trois jours plus tard, Vatican News publiait un communiqué<sup>3</sup> presque identique, sans toutefois mentionner la lettre de 1989 :

L'archevêque Tarcisio Bertone, alors secrétaire de la congrégation pour la Doctrine de la Foi, a souligné que sœur Lucie avait personnellement confirmé que l'acte de consécration accompli par Jean-Paul II en 1984 correspondait à ce que la Vierge avait demandé.

<sup>2</sup> <https://www.vaticannews.va/fr/pape/news/2022-03/pape-consecration-russie-ukraine-coeur-immaculee-marie.html>

<sup>3</sup> <https://www.vaticannews.va/fr/pape/news/2022-03/pape-invite-eveques-consecration-marie-russie-ukraine.html>

Et le 25 mars dans la matinée, quelques heures avant la consécration, Vatican News publiait un entretien avec Dom Gilbert Degros, père abbé de l'abbaye trappiste de Rochefort en Belgique, dans lequel il affirme : « *En l'an 2000, sœur Lucie, la dernière survivante de Fatima, dira que ce que le Pape Jean-Paul II a fait en 1984 correspond totalement à ce qu'attendait la Vierge Marie.* », mais sans citer de source<sup>4</sup>. Sœur Lucie n'ayant fait aucune déclaration en 2000, il faut comprendre que le père Degros parle de l'extrait de la lettre de 1989 se trouvant dans le dossier du 26 juin 2000, extrait qu'il date à tort de l'an 2000.

Ainsi, à quelques jours d'intervalle, l'information aura été répétée trois fois. Et les trois communiqués citent ou font indirectement référence à la lettre de 1989 : c'est donc, pour le Vatican, une pièce maîtresse. Aussi n'est-il pas superflu de l'analyser.

Au passage, il aurait été pertinent d'expliquer pourquoi François avait jugé nécessaire de refaire cette consécration si celle de 1984 avait vraiment été faite comme Notre-Dame l'avait demandé. Il y a là soit une contradiction, soit un aveu implicite que cette consécration de 1984 était au moins incomplète. Car on n'imagine pas que, suite à une consécration valide, Notre-Dame n'ait pas tenu la promesse qu'elle avait faite en 1917, à savoir accorder la paix dans le monde : « *À la fin, mon Cœur Immaculé triomphera. Le Saint-Père me consacra la Russie qui se convertira, et il sera accordé au monde un certain temps de paix.* » Sauf à supposer que le temps de paix aurait effectivement été accordé après 1984 et serait déjà terminé !

## Bref rappel de la chronologie des faits

Avant 1984, sœur Lucie a toujours dit que la consécration n'avait pas été faite. Après l'acte de 1984, elle continua à répéter qu'il ne correspondait pas aux demandes de Notre-Dame. En particulier, en mai 1989, elle confia au cardinal Law, archevêque de Boston, venu lui rendre visite en compagnie du père Philip Bourret, s. j. : « *Le Saint-Père pense que la consécration a été faite, de la meilleure façon possible étant données les circonstances. Faite selon les strictes conditions de la consécration collégiale que Notre-Dame a demandées ? Non, cela n'a pas encore été fait.* »

Peu après cette visite, entre août 1989 et en juillet 1990, plusieurs lettres affirmant que la consécration avait été faite, circulèrent. Elles étaient écrites à l'aide d'un ordinateur et portaient la signature de sœur Lucie. Cinq ont été inventoriées : à Maria de Belem (29 août 1989), à Walter M. Nœlker (8 novembre 1989), au père Paul Kramer (21 novembre 1989), à la revue *30 Jours* (sans date) et au père Fox (3 juillet 1990). À l'époque, l'authenticité de ces lettres fut vivement contestée et, à ce jour, aucune des objections soulevées n'a reçu de réponse. Par la suite et jusqu'à sa mort, il n'y eut plus aucun témoignage écrit de sœur Lucie sur la consécration.

Le 13 mai 1991 à Fatima, Jean-Paul II rencontra sœur Lucie une vingtaine de minutes. Rien ne transpara de cet entretien, et il n'y eut aucun communiqué par la suite, ce qui est profondément étonnant ; car c'était une occasion unique pour faire confirmer par sœur Lucie que la consécration de 1984 correspondait bien aux demandes de Notre-Dame. Si sœur Lucie a réellement écrit en 1989 que la consécration était faite, comment n'a-t-elle pas profité de l'occasion pour remercier le Saint-Père de l'avoir faite ? Et Jean-Paul II l'aurait alors sûrement fait savoir. Mais rien de tel n'est arrivé.

Le 26 juin 2000, le Vatican diffusait le dossier sur le troisième secret de Fatima, dans lequel figurait l'extrait déjà cité de la lettre attribuée à sœur Lucie et datée du 8 novembre 1989, sans autre précision. C'était la première fois que le Vatican diffusait ce témoignage, onze ans après qu'il ait été écrit ! Pourquoi avoir attendu si longtemps ?

Entre 2000 et 2003, Mgr Bertone rencontra trois fois sœurs Lucie : le 27 avril 2000 avec l'évêque de Leiria, le 17 novembre 2001 en présence de la prieure du carmel et du père Kondor postulateur de la cause de François et Jacinthe, et le 9 novembre 2003, a priori sans témoin. Aucune de ces occasions ne fut mise à profit, semble-t-il, pour faire confirmer par la voyante qu'elle avait bien écrit la lettre du 8 novembre 1989.

Dans le compte-rendu de l'entrevue du 27 avril 2000, il n'est pas fait mention de la consécration. Pourquoi Mgr Bertone n'a-t-il pas profité de sa visite pour faire authentifier cette lettre ? Il a pris soin de faire authentifier le secret qui n'avait aucunement besoin de l'être ; il aurait été préférable qu'il fasse authentifier cette lettre.

Dans le compte-rendu de l'entrevue de 2001, il est simplement rapporté des paroles attribuées à sœur Lucie : « *J'ai déjà dit que la consécration que Notre-Dame avait demandée, avait été faite en 1984 et avait été acceptée par le Ciel.* » et rien d'autre.

Aucun communiqué n'a été fait après l'entrevue de 2003 qui a pourtant duré cinq heures.

En 2007, le cardinal Bertone publia un livre intitulé *La dernière voyante de Fatima*, dans lequel il mentionnait le même extrait de la lettre du 8 novembre 1989, en affirmant que cette lettre était adressée au pape, alors que son destinataire est en réalité M. Nœlker. Mais si cette lettre réellement adressée au pape, pourquoi Jean-Paul II n'y a jamais fait référence ?

<sup>4</sup> <https://www.vaticannews.va/fr/eglise/news/2022-03/consecration-coeur-immaculee-marie-ukraine-russie-signification.html>

Voilà les seuls témoignages produits par le Vatican sur la consécration : une lettre de 1989 dont il n'est cité qu'une phrase et dont le destinataire est inconnu, plus une déclaration de Mgr Bertone après une entrevue avec sœur Lucie en 2001. Et c'est tout ! Car ceux qui ont assisté aux entretiens de 2000 et 2001 avec Mgr Bertone n'ont jamais ni confirmé ni infirmé ce que Mgr Bertone a déclaré à la suite de ces entretiens. Pourquoi ? Seraient-ils tenus au silence ? S'ils ont entendu que la consécration avait été faite, pourquoi Mgr Bertone leur aurait-il interdit de le dire ? Leur silence est lourd de signification.

## Remarques sur la chronologie des faits

Pourquoi sœur Lucie a-t-elle attendu cinq ans pour dire que la consécration était faite ? Ne pouvait-elle pas le dire dès 1984 ? Quelle raison l'a fait changer d'avis entre mai et novembre 1989 ? Dans quel document l'explique-t-elle ? Car si elle avait changé d'avis au bout de cinq ans, nul doute qu'elle aurait expliqué pourquoi.

Certains affirment qu'elle fut influencée par l'ambiance qui précéda la chute du mur de Berlin. Pouvait-elle vraiment être influencée par un fait survenu le lendemain de l'envoi de sa lettre ? De plus, dans son carmel, elle ne recevait que peu d'informations sur le monde extérieur. Comment aurait-elle pu savoir ce qui se passait au-delà du rideau de fer ?

La lettre à M. Nœlker est maintenant ancienne (près de 33 ans) et pourtant le Vatican n'a toujours aucune autre preuve à avancer. Entre temps, sœur Lucie n'a-t-elle jamais rien dit à sa famille ou à ses amis ? Que disent ses amies, Mme Pestana et Mme do Fetal ? Que disent ses neveux et nièces qui étaient les rares personnes à pouvoir lui rendre visite ? Ne leur a-t-elle pas dit que la consécration était faite ? Pourquoi tous restent-ils silencieux ?

Et tous les ecclésiastiques à qui elle a affirmé jusqu'en 1989 que la consécration n'était pas faite, ne les a-t-elle pas prévenus qu'elle avait changé d'avis ? En particulier le cardinal Law à qui elle affirmait six mois auparavant que la consécration n'était pas faite. Où sont les lettres à son confesseur lui confiant sa joie de voir la demande de la Sainte Vierge enfin satisfaite ? Pourquoi n'a-t-elle pas écrit au pape pour le remercier d'avoir fait cette consécration ? Pourquoi ne lui a-t-elle rien dit le 13 mai 1991 ?

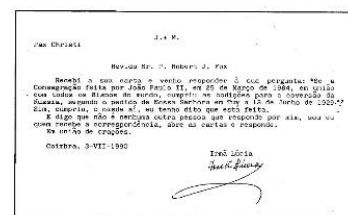
Cette attitude n'est absolument pas dans ses façons de faire. Jusque-là, à chaque fois qu'elle avait une chose importante à confier, elle s'adressait toujours en premier lieu à ses confesseurs ou à ses supérieures pour leur demander leur avis et n'agir qu'après avoir reçu leurs conseils. Si elle avait vraiment changé d'avis sur la consécration après mai 1989, elle leur aurait expliqué pourquoi. Pendant plus de cinquante ans (de 1929 à 1984), elle se battit autant qu'elle put pour obtenir cette consécration. Après l'acte de 1984, pendant cinq ans, elle continua à dire que les demandes de Notre-Dame n'étaient pas satisfaites. Puis brusquement, elle aurait changé d'avis et n'aurait prévenu que quelques rares personnes, dont ce M. Nœlker que personne ne connaît et dont on n'aura aucune nouvelle par la suite. Et depuis ces cinq lettres dactylographiées, elle n'aurait donné aucune autre confirmation. C'est difficilement croyable.

## Remarques sur l'utilisation de la lettre

Outre que le Vatican a attendu onze ans avant de publier un court extrait de la lettre de 1989, il n'a jamais diffusé la totalité de cette lettre, bien qu'affirmant par ailleurs avoir tout révélé. On en est réduit à utiliser la version diffusée à l'époque par divers organismes. Et le Vatican n'a jamais contredit le fait que cette version était bien la lettre à laquelle il faisait référence. (voir reproduction dans la [lettre de liaison n° 130](#)).

Cette lettre, adressée à un certain M. Walter Nœlker, pose de nombreuses questions. Qui est ce M. Nœlker ? On n'en a jamais entendu parler ni avant, ni après la publication de la lettre. Qu'a-t-il écrit à sœur Lucie ? Qu'a répondu exactement sœur Lucie ? Pourquoi ne pas avoir diffusé leurs deux lettres ?

De plus, pourquoi ne citer que cette lettre à M. Nœlker et jamais l'une des quatre autres lettres repérées ? Pourquoi les destinataires de ces dernières n'ont-ils pas fait savoir plus largement qu'ils avaient reçu ces lettres ? Pourtant dans un long article intégré dans une version anglaise du livre *Documents sur Fatima* du père Antonio Maria Marins, le père Fox reproduit la lettre qu'il a reçue ainsi que celle adressée à Maria de Belem. La lettre qu'il a reçue est même reproduite en fac-similé. (Voir ci-contre)



Et surtout, pourquoi ne pas avoir reproduit, dans le dossier du 26 juin 2000, toute la lettre à M. Nœlker ? Celle-ci contient environ 2 300 caractères. L'acte de consécration de Jean-Paul II de 1981, reproduit dans le dossier, contient un peu plus de 4 000 caractères, soit une bonne moitié de plus. N'aurait-il pas été plus judicieux de citer intégralement la lettre à M. Nœlker jusqu'alors très peu connue, plutôt que cet acte de consécration déjà largement connu et commenté puisqu'il a été réutilisé, avec quelques légères modifications, pour les actes de décembre 1981, mai 1982 et mars 1984 ?

## Remarques sur le contenu de la lettre

Quoi qu'il en soit, cette lettre de 1989 ne peut pas avoir été écrite par sœur Lucie. Rappelons les principales raisons présentées dans la [lettre de liaison n° 130](#).

Sur la forme, il s'agit d'une lettre écrite avec un ordinateur et non pas avec une simple machine à écrire. Or à l'époque, les ordinateurs personnels étaient encore très peu répandus. Beaucoup de bureaux n'en possédaient pas et la pénétration dans les familles portugaises était très faible, a fortiori dans les couvents. On voit mal comment, dans ces conditions, sœur Lucie aurait pu disposer d'un ordinateur et d'une imprimante.

De plus, tous les documents que l'on a d'elle sont manuscrits. Les cinq lettres mentionnées précédemment sont les seules attribuées à sœur Lucie écrites de cette façon. Sœur Lucie n'avait jamais utilisé ce moyen auparavant et elle ne le fera jamais par la suite. Pourquoi à quatre-vingts deux ans se serait-elle subitement mise à utiliser un ordinateur pour rédiger son courrier ?

Sur le fond, la lettre de 1989 contient des erreurs telles que sœur Lucie ne peut pas en être l'auteur. En particulier, la lettre mentionne une consécration de la Russie par Paul VI lors de son pèlerinage à Fatima le 13 mai 1967, consécration qui n'a jamais eu lieu. Sœur Lucie qui était à côté du pape ce jour-là, ne peut pas avoir imaginé une telle consécration une vingtaine d'années plus tard.

## Conclusion

Tous ces éléments prouvent que cette lettre du 8 novembre 1989 est manifestement un faux. Serait-ce la raison pour laquelle elle n'a jusqu'à présent jamais été produite par le Vatican ? C'est en tout cas ce qu'affirma [don Amorth](#) dans un entretien qu'il accorda à José-Maria Zavala le 25 octobre 2011 (voir [lettre de liaison n° 79](#)). Don Amorth lui confia :

Avez-vous vu cette lettre ? (...) Je crois que vous ne la verrez jamais, parce que **je suis convaincu que Lucie ne l'a pas écrite**. (...) Pourquoi Bertone ne l'a-t-il pas montrée quand il devait le faire, en révélant le troisième secret ? Une simple photocopie du manuscrit, incluse dans le dossier officiel du Vatican, aurait suffi pour dissiper tout doute. Si le Vatican a toujours été scrupuleux en apportant les preuves documentaires qui authentifiaient les dires de Lucie sur des faits mineurs, pour quelle raison a-t-il alors lésiné sur l'**unique preuve documentaire** qui, d'après Bertone, validait un fait d'une telle transcendance comme l'était sans aucun doute la consécration effectuée par Jean-Paul II ? (...) Vous croyez que Lucie a attendu cinq ans pour mettre par écrit que la consécration avait été réellement acceptée ? Et que Bertone a attendu dix-sept ans, pas moins, pour annoncer la validité de quelque chose d'aussi crucial que la consécration de la Russie au Cœur Immaculé de Marie ?

Tout cela, le Vatican le sait très vraisemblablement, tant cette lettre de 1989 a été critiquée par différents experts. Pourtant, le Vatican vient une fois de plus de la citer. Pourquoi le fait-il ? S'il s'appuie sur une lettre aussi douteuse, c'est qu'il n'a pas d'autre argument à avancer. Sinon, pourquoi prendre le risque de rediffuser une telle lettre ? Cette lettre est un faux et, malgré cela, il continue à la produire comme une preuve infaillible. Cela montre soit une grande légèreté dans l'analyse des faits, ce qui est un comble de la part d'une autorité sur un point aussi important, soit que le Saint-Siège n'hésite pas à s'appuyer sur des documents douteux pour arriver à ses fins.

Enfin pourquoi vouloir rappeler que la consécration a été faite au moment où François a décidé de la faire ?

Tant que le Vatican n'aura pas répondu à toutes ces questions, il est impossible de croire que cette lettre est authentique. Et même si le Vatican continue à affirmer son authenticité, le plus sage est de s'en tenir à la position de don Amorth, Aussi est-il triste de voir que, malgré cela, certains suivent la position officielle du Vatican sur ce point, alors qu'une simple analyse de la chronologie des faits conduit déjà à mettre en doute son authenticité.

Cette utilisation, quasi exclusive, d'un faux est pour le moins suspecte et confirme ce que disait en son temps le père Joseph de Sainte-Marie :

**De nos jours, et c'est là un des signes les plus manifestes du caractère extraordinairement anormal de la situation actuelle de l'Église, c'est très fréquemment que des actes venant du Saint-Siège exigent de nous prudence et discernement.**

Avoir ressorti cette lettre de 1989 à l'occasion de la consécration de mars dernier montre, hélas, que la situation ne s'est guère améliorée depuis. Aussi, comme le faisait Jacinthe, prions pour le Saint-Père, de toutes nos forces et de tout notre cœur.

En union de prière dans le Cœur Immaculé de Marie.  
Yves de Lassus